

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION LES CHALETS DU JARDIN ALPIN VAL D'ISERE

ATTENTION

Tous les objets ou effets personnels appartenant au locataire relèvent de la propre responsabilité de celui-ci. Ils ne sont pas couverts par une quelconque police d'assurance émanant des CHALETS DU JARDIN ALPIN. Le locataire doit donc faire son affaire personnelle de l'assurance de ses biens propres, et notamment de l'événement du vol, et en particulier vis-à-vis des skis entreposés dans les locaux annexes tels que casiers à skis, parking, bagagerie, courses etc.

1. PRESTATIONS GENERALES

Votre appartement se situe dans une résidence de standing (classement 4 étoiles) constituée de chalets d'aspect traditionnel (bois, pierre et lauzes). Les Chalets du Jardin Alpin se trouvent dans un quartier résidentiel au pied des pistes et à proximité des remontées mécaniques de Solaise/Bellevalde. Un service de navettes gratuites vous permet de rejoindre le centre historique de Val d'Isère situé à environ 800m.

Chaque appartement dispose d'un lave-vaisselle, d'un four micro-onde, d'un four traditionnel, frigo/congélateur, hotte, plaques à induction, d'une télévision par satellite, d'un téléphone direct, coffre fort, grille pain, cafetière Nespresso, cafetière filtre, bouilloire, aspirateur. La location comprend le linge de lit, le linge de toilette, et des prestations telles que les lits faits à l'arrivée, petit ménage en cours de séjour, ménage final, prêt de matériel tel que four à raclette, appareil à fondue, crêpes party, fer et table à repasser, lits bébé, chaise bébé, mixeur, presse-fruit électrique, autocuiseur, jeux de société, luges. Des prestations annexes sont proposées en supplément telles que : le parking (compris l'été), service boulangerie, petit-déjeuner, laverie automatique. La résidence dispose d'une bagagerie avec vestiaires et douches. Les clients pourront utiliser la bagagerie le jour de leur arrivée ou du départ en respectant l'horaire de fermeture de la bagagerie qui est fixé à 19H. Les Chalets du Jardin Alpin ne pourront pas être tenus pour responsables au cas où des bagages ne seraient pas retirés de la bagagerie avant sa fermeture. Cette bagagerie est accessible à tous et ne fait pas l'objet d'une surveillance de la part des Chalets du Jardin Alpin qui ne pourraient être tenus pour responsables en cas de perte ou vol de leurs objets personnels.

Un sauna et un hammam sont à la disposition des clients de la résidence sans supplément aux horaires d'ouverture de cet espace et en tenant compte du règlement affiché.

2. OPTION :

Une prise d'option pour la location d'un appartement peut être effectuée auprès des CHALETS DU JARDIN ALPIN par téléphone (04.79.06.75.00) ou par fax (04.79.06.75.01) ou par email à infos@chaletsalpins.com ou par le biais du site internet www.chaletsalpins.com (voir conditions particulières pour la réservation en ligne). Dans le cas d'une demande d'option, soit l'option demandée est possible et elle vous est alors adressée par écrit sous forme de fax, e. mail ou courrier, soit nous vous proposons une alternative. L'option est valable 7 jours à partir du jour de son émission. Sa date limite d'échéance est notée sur l'option. En cas de réservation de dernière minute, la durée de l'option est adaptée pour permettre le règlement de la totalité du séjour avant l'arrivée. Pour confirmer une option, il est nécessaire de verser 25% du montant total de la location à titre d'arrhes, soit le montant précisé sur l'option, avant la date d'échéance. A la date d'échéance de l'option, celle-ci est automatiquement annulée, sans préavis, si nous n'avons pas reçu les arrhes la veille de la date fixée. Les Chalets du Jardin Alpin accusent réception des arrhes reçues dans les délais et confirment la réservation par l'envoi du contrat de location.

3. RESERVATION / LOCATION :

La réservation n'est assurée qu'après l'accusé de réception des arrhes, soit 25% du prix de la location à réception du contrat de location. Le solde de la réservation précisé sur le contrat est à payer un mois avant l'arrivée, sans relance de la part des Chalets du Jardin Alpin. En cas de non respect du délai de règlement du solde un mois avant l'arrivée comme stipulé sur le contrat de location, la réservation peut être considérée comme annulée par les Chalets du Jardin Alpin et est toutefois soumise aux conditions d'annulation. Une réservation confirmée par des arrhes est soumise à des frais en cas d'annulation. (voir conditions d'annulation ci-dessous).

4. ACCUEIL ET REMISE DES CLES :

Les locations sont conclues pour un minimum de 7 nuitées, du samedi au samedi sauf cas exceptionnel pour certaines périodes, comme précisé sur les grilles tarifaires et repris sur les options. Les nuitées supplémentaires à celles prévues au contrat sont facturées en sus, majorées de 20% au prorata du tarif de base. (sur demande et en fonction des disponibilités). Sauf mentions contraires, les séjours se déroulent du Samedi 17 Heures au Samedi 10 Heures. La remise des clés se fait à la réception des CHALETS DU JARDIN ALPIN (Quartier " La Légetta - juste après le CLUB MED-) entre 17 Heures et 19 Heures; si vous deviez arriver en dehors de ces horaires, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir afin que nous puissions prendre toutes les dispositions pour vous laisser les clés de votre appartement. La remise des clés est subordonnée au versement d'une caution de 600 Euros par appartement. Cette caution peut être versée par carte bancaire (sauf American Express et Diners), soit par chèque. Nous n'acceptons pas les devises, ni les Euros en espèces. Les clients qui arriveraient avant 17H peuvent laisser leurs bagages dans la bagagerie qui dispose de vestiaires et douches. Nous pouvons également mettre gratuitement à leur disposition des serviettes de toilette. Si les appartements sont prêts avant 17H, les clients pourront en disposer dès leur arrivée, mais en aucun cas, les clients ne pourront faire une réclamation si l'appartement n'est pas prêt avant 17H.

5. OCCUPATION/CONDITIONS PARTICULIERES :

Lors de l'arrivée, un inventaire vaisselle est remis. Toute réclamation concernant les lieux loués et l'inventaire doit être présentée dans un délai de 24 Heures suivant la remise des clés. Tout objet manquant ou cassé sera facturé lors du départ.

Il est demandé au locataire :

- d'occuper les lieux loués en " bon père de famille ".

- de ne pas dépasser le nombre d'occupants tel qu'indiqué au contrat de location et qui correspond à l'équipement en literie de l'appartement considéré.

- de respecter les consignes concernant les économies d'énergie, notamment en évitant de laisser fenêtres et radiateurs inconsidérément ouverts, mais aussi de prendre toutes précautions à l'égard des risques de gel.

- De respecter le règlement intérieur de l'immeuble, et notamment en ce qui concerne les animaux non admis, de respecter la loi française et notamment concernant les nuisances nocturnes et donc **l'obligation de calme après 22 heures**, d'adopter un comportement respectueux des autres clients de jour comme de nuit.

- Chaque appartement occupé devra pouvoir justifier d'au moins une personne adulte responsable, en aucun cas seuls des mineurs ne pourraient occuper un appartement.

6. LIBERATION DE L'APPARTEMENT

Les dates d'occupation et l'heure de libération (10 Heures) doivent être parfaitement respectées. Les clients devront impérativement quitter l'appartement le samedi suivant avant 10H. L'appartement doit nous être rendu dans un état correct, la vaisselle faite et rangée, les poubelles sorties et les lits défaits, sans quoi nous nous verrions dans l'obligation de facturer des frais de ménage supplémentaire. La caution versée à l'arrivée sera restituée après état des lieux de l'appartement, sauf en cas de casse ou détériorations dans l'appartement, et en cas de départ en dehors des horaires de réception. La caution sera renvoyée par courrier si tous les extras ont été réglés ou détruits.

7. TARIFS ET FRAIS ANNEXES

Au tarif prévu au contrat de location pré-payé s'ajoutent les extras à régler sur place tels que la taxe de séjour (2.48 Euros par adulte à partir de 18 ans et par jour (à partir du 01/11/15 sous réserve de modifications), le téléphone, la laverie automatique (10 Euros pour un jeton de lavage, un de séchage et la lessive), les parkings (95€ par place et par voiture en hiver), le service boulangerie.

Les petits-déjeuners sur réservation (15 Euros par jour et par personne) sont à payer lors de la réservation et ne sont pas remboursés en cas d'annulation.

Toute perte ou casse de clés (casier à skis, appartement) sera facturé 25 Euros par clé et 55€ la télécommande de parking.

Chaque appartement est équipé d'un téléphone avec ligne directe. La ligne vous est systématiquement ouverte lors de votre arrivée. Le règlement des communications s'effectuera suivant le relevé détaillé que nous pouvons vous remettre lors du départ.

La caution ne saurait être restituée si les extras n'ont pas été réglés au départ ou si les clés n'ont pas été restituées.

En cas d'annulation, la date de l'annulation écrite permettra l'application des frais d'annulation comme suit :

- de la réservation à 30 jours avant l'arrivée : 25% du montant total.
- de 29 à 15 jours : 50%.
- de 14 à 07 jours : 75%.
- moins de 7 jours avant l'arrivée ou no-show : 100 % du montant total du séjour.

La réservation n'inclut pas d'assurance annulation.

8. WIFI

Le WIFI étant proposé dans la résidence à titre gratuit, en aucun cas des réclamations ne pourront porter sur cette prestation.